

9.—Lue une lettre de l'assistant-secrétaires de l'Union des Municipalités Canadiennes, transmettant copie d'un projet de loi concernant la Compagnie des pouvoirs d'eau de Valleyfield.

Résolu : De référer à l'Avocat en Chef de la Cité.

10.—Soumise une lettre de M. Georges Beausoleil, transmettant un chèque au montant de \$20,005.00, représentant les honoraires qui lui ont été payés en sa qualité d'arbitre de la Ville dans l'expropriation du Boulevard Saint-Joseph.

Résolu : De transmettre ledit chèque au Trésorier de la Cité avec instruction de le garder en dépôt jusqu'à nouvel ordre, après en avoir accusé réception.

Etude ajournée.

Ajournement.

L. N. SENECA^L,
Secrétaire.

* * *

Compte-rendu de l'assemblée du 12 février, 1914, a. m.

M. le Commissaire Lachapelle, Président; MM. Ainey et Dupuis.

1.—(17691) Le Bureau procède à l'ouverture de soumissions reçues jusqu'à midi ce jour, pour la construction d'un poste de pompiers, au coin des rues Monsabré et Marseille, dans le quartier Longue-Pointe.

Les soumissions suivantes sont référées à l'architecte pour rapport, et les chèques de dépôt remis au Trésorier de la Cité :

1. Théodule Lessard, \$65.500, chèque de dépôt. \$6,550
2. J. B. Gratton, Ltée, \$67,795, chèque de dépôt 6,779
3. O. Filion Frères, 79,980, chèque de dépôt .. 7,990

Son Honneur le Maire et Monsieur le Commissaire Godfrey prennent leur siège.

2.—M. J. E. Lanoie et M. Tancrède Marcil sont présents devant le Bureau en rapport avec l'octroi que la Ville a jusqu'ici accordé à l'Hôpital Saint-Luc.

Après pourparlers, il est convenu que les intéressés auront une conférence avec le Directeur de l'Assistance Municipale, et l'étude de cette question est ajournée.

3.—Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité aux montants de \$5,154.00 et \$2,343.44, suivant listes certifiées.

Résolu : D'en autoriser le paiement.

4.—Soumis une lettre de M. l'échevin Macdonald, demandant le macadamisage ou le pavage de certaines rues dans le quartier Notre-Dame de Grâces.

Résolu : De référer cette demande à l'Ingénieur en Chef pour savoir si chacune de ces rues doivent être macadamisées ou pavées.

5.—Il est

Résolu : De donner instructions à l'Agent des Achats et des Ventes de faire les annonces officielles pour la vente à l'encaissement des résidus de terrain du Parc Sir Georges Etienne Cartier, ainsi que des terrains situés au coin des rues Carrières et St-Denis, les conditions de la vente devant être comme suit, en ce qui concerne le paiement du prix d'achat: 10% comptant, 20% dans deux ans, 20% dans trois ans et 50% dans cinq ans avec intérêt à 6%. Pour ce qui regarde les terrains en bordure du Parc Sir Georges Etienne Cartier, les acquéreurs devront s'engager par le contrat d'achat à bâtir avec front sur ledit parc.

6.—(15976) Soumis le rapport de l'Agent des Achats et des Ventes sur les soumissions reçues pour la fourniture et l'installation d'une horloge électrique et d'un système d'enregistrement (Time Recorder) dans l'Annexe.

9.—Read a letter from the assistant secretary of the Union of Canadian Municipalities, transmitting copy of a bill concerning the Valleyfield Water Power Company. Referred to the Chief City Attorney.

10.—Submitted a letter from Mr. Georges Beausoleil, transmitting a cheque amounting to \$20,005.00, representing the fees which have been paid to him as the City's arbitrator in the St. Joseph Boulevard Expropriation.

Resolved: That said cheque be transmitted to the City Treasurer with instructions to reposit the same, until further order, and to acknowledge receipt of same.

Consideration deferred.

Adjourned.

L. N. SENECA^L,
Secretary.

* * *

Report of meeting held on the 12th February 1914, p. m.

Commissioner Lachapelle in the chair; Messrs Ainey and Dupuis.

1.—(17691) The Board proceeded to open the tenders, received up to noon this date, for the construction of a fire station, corner of Monsabré and Marseille streets, in Longue-Pointe Ward.

The following tenders were referred to the Architect for a report and the cheques deposited with the City Treasurer :

1. Théodule Lessard, \$65.500. Deposit cheque.. \$6,550
2. J. B. Gratton, Ltée, \$67,795. Deposit cheque 6,779
3. O. Filion Frères, \$79,980. Deposit cheque .. 7,998

Ris Worship the Mayor and Commissioner Godfrey took their seat.

2.—Messrs. J. E. Lanoie and Tancrède Marcil appeared before the Board in connection with a grant which the City up to the present time made to the "Hôpital Saint-Luc."

After discussion, it was agreed that the interested parties confer with the Director of Municipal Assistance and consideration of said question was deferred.

3.—Submitted warrants verified by the City Comptroller and Auditor amounting to \$5,154.00 and \$2,343.44, as per certified lists.

Resolved : That payment of same be authorized.

4.—Submitted a letter from Ald. Macdonald asking that certain streets in Notre-Dame de Grâces be macadamized or paved.

Referred to the Chief Engineer in order to know whether each of said streets should be macadamized or paved.

5.—It was

Resolved : That instructions be given to the Purchasing and Sales Agent to give the official notices for the sale by auction of the residues of land on Sir Georges Etienne Cartier Square, as well as of the lots of land situate at the corner of des Carrières and Saint-Denis streets, the conditions of sale to be as follows as to the payment of the purchase price: 10 p. c. cash, 20 p. c. in two years, 20 p. c. in three years, and 50 p. c. in five years, with interest at 6. p. c. As to the lands bordering on Sir Georges Etienne Cartier Park, the purchases shall bind themselves by the purchase deed to erect buildings fronting on the said Park.

6.—(5976) Submitted a report from the Purchasing and Sales Agent avenir the tenders received for the supply and installation of an electric clock and time recorder in the Annex.